

Relire le « Discours préliminaire »

Julie Potvin

Volume 30, Number 3, Winter 1994

François-Xavier Garneau et son histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/035954ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/035954ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Potvin, J. (1994). Relire le « Discours préliminaire ». *Études françaises*, 30(3), 89–98. <https://doi.org/10.7202/035954ar>

Relire le « Discours préliminaire »

JULIE POTVIN

C'est en 1845 que paraît le premier volume de l'*Histoire du Canada de sa découverte jusqu'à nos jours* de François-Xavier Garneau, où l'on peut lire, dans son premier état, le « Discours préliminaire ». La critique des journaux acclame alors l'œuvre de l'historien : « Cet ouvrage formera une époque remarquable dans les annales de la littérature canadienne, et va opérer une révolution étonnante dans la disposition des jeunes gens¹. » Et quelles pages, sinon celles du « Discours préliminaire », pouvaient le mieux opérer cette « révolution » dans les esprits, par la soif de convaincre qui les anime de bout en bout et l'urgence d'agir dont elles témoignent ? Ces pages sont tout entières empreintes du tragique né d'une tension constante entre le désir de voir clair dans la situation présente et le besoin de ne pas désespérer de l'avenir, et l'on ne s'est pas trompé sur leur importance. Elles constituent, probablement, la part la plus citée de son œuvre, la plus souvent reproduite en anthologie et donc la plus accessible aujourd'hui, malgré les scrupules de quelques éditeurs. En dépit de cela, l'*Histoire* de Garneau, et en particulier le « Discours préliminaire », demeurent peu étudiés dans leur dimension de texte littéraire.

1. *La Minerve*, 1^{er} septembre 1845, cité par L.P. Saint-Martin, « Histoire du Canada de F.-X. Garneau et la critique » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, VIII, 3 (décembre 1954), p. 381.

L'EFFACEMENT D'UN TEXTE

Si Garneau n'a pas été le premier à s'attaquer à l'histoire du Canada, son œuvre se singularise, comme le souligne Fernand Dumont, par des différences essentielles dans la signification de son projet. Alors que, chez ses prédécesseurs, les motifs ne dépassent guère le niveau de l'utilitarisme politique ou du moralisme, le projet de Garneau « prend source dans l'angoisse. Nul n'a éprouvé plus profondément que lui, semble-t-il, le sentiment que les années 1840 marquaient une sorte de crise totale² ». L'*Histoire* de Garneau se présente en effet, on le sait, comme une réaction à une situation historique précise, résumée par le *Rapport* de Lord Durham et ce qui devait en découler sur la scène politique. Il s'agit autant, pour l'historien, de sauver l'honneur bafoué, que de justifier l'existence de la nation et de trouver des raisons d'espérer.

Cet effort, louable en soi, ne rencontre pourtant pas que l'enthousiasme et l'approbation, et l'on assiste, lors de la parution de l'œuvre, à une levée de boucliers chez les ecclésiastiques et les ultramontains. Les reproches qu'ils formulent, les mêmes toujours, seront repris systématiquement par la critique pendant plus d'un siècle : on fustige l'esprit philosophique de l'auteur, on lui reproche de prêcher la liberté de conscience et d'appuyer les autorités civiles contre les autorités religieuses dans les affaires de la colonie.

Le « Discours préliminaire » n'échappera pas à cette condamnation. Toute la carrière éditoriale de l'œuvre, dans ses onze éditions³, porte la marque de cette onde de choc

2. Fernand Dumont, « De l'idéologie à l'historiographie : le cas canadien-français », dans *Chantiers*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, p. 110.

3. — *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 1^{re} édition, Québec, 4 vol. : t. I : Imprimerie N. Aubin, 1845, 558 p.; t. II : 1846, 577 p.; t. III : Imprimerie de Fréchette et frère, 1848, 566 p.; t. IV : imprimé par John Lovell, 1852, 325 p.

— *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 2^e édition corrigée et augmentée, Québec, imprimée par John Lovell, 1852, 3 vol. : t. I : xxii, 377 p.; t. II : 454 p.; t. III : 410 p.

— *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 3^e édition revue et corrigée, Québec, imprimée par P. Lamoureux, 1859, 3 vol. : t. I : xxii, 371 p.; t. II : 457 p.; t. III : 373 p.

— *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 4^e édition précédée d'une étude sur la vie et l'œuvre de l'auteur par M. Chauveau et d'une table analytique, Montréal, Beauchemin et Valois, 1882, 4 vol. : t. I : xxii, 397 p.; t. II : 467 p.; t. III : 407 p.; t. IV : 1883, 14, ccxcviii p.

— *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 5^e édition revue, annotée et publiée avec une introduction et des appendices par son petit-fils Hector Garneau, Paris, Librairie Félix Alcan, 2 vol. : t. I : 1913, LVIII, 607 p.; t. II : 1920, xii, 744 p.

— *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 6^e édition, Paris, Librairie Félix Alcan, 1920.

initiale. Outre les modifications significatives que Garneau apportera lui-même au texte du « Discours », surtout dans la seconde édition de l'œuvre en 1852, et qui atténueront le ton résolument optimiste de la première version, cette « carrière éditoriale » aboutira, un siècle après sa parution, à la disparition totale du « Discours préliminaire ».

En 1913, en effet, la cinquième édition de l'*Histoire*⁴ préparée par Hector Garneau, petit-fils de l'historien, rétablira certains passages de l'œuvre supprimés par F.-X. Garneau dans sa troisième édition, en 1859, à l'insistante suggestion des critiques. Mais Hector Garneau apprendra à ses dépens combien ce livre, même « vieux de cinquante ans » — douce illusion du positivisme historique —, avait peu vieilli et restait même tout à fait d'actualité. En font foi les récriminations de critiques comme Henri d'Arles et l'abbé Georges Robitaille qui ne prennent pas à la légère cet « acte de loyauté » et reprochent à Hector Garneau d'avoir rétabli « certaines thèses risquées », certains « principes scabreux mis de côté plus tard par l'auteur » et d'avoir, au moyen de copieuses notes, amplifié « ces opinions absolument inadmissibles en saine philosophie historique⁵ ». Les reproches sont les mêmes qu'au siècle précédent.

Publiées respectivement en 1920 et 1928, la sixième et la septième édition de l'*Histoire du Canada* ne seront que des réimpressions de la cinquième, toujours chez Félix Alcan, à Paris. Mais devant les attaques répétées dont ces éditions sont

— *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 7^e édition, Paris, Librairie Félix Alcan, 1928.

— *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 8^e édition entièrement revue et augmentée par son petit-fils Hector Garneau, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944-1946, 9 vol. : t. I : 280 p. ; t. II : 300 p. ; t. III : 303 p. ; t. IV : 298 p. ; t. V : 316 p. ; t. VI : 317 p. ; t. VII : 230 p. ; t. VIII : 194 p. ; t. IX : 295 p.

— *Histoire du Canada français*, Montréal, Les Amis de l'Histoire [et] Paris, François de Beauval, 1969, 6 vol. : t. I : 401 p. ; t. II : 344 p. ; t. III : 297 p. ; t. IV : 305 p. ; t. V : 296 p. ; t. VI : 350 p.

— *Histoire du Canada français*, Montréal, Les Amis de l'histoire [et] Paris, François Beauval, 1973, 6 vol.

— *Histoire du Canada français*, Montréal, François Beauval éditeur [et] Genève, Éditions Farnot, 1976-1980, 10 vol. (On a ajouté à l'œuvre de Garneau, dans cette édition, quatre volumes de main étrangère afin de « compléter » l'histoire jusqu'en 1979.)

4. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 5^e édition revue, annotée et publiée avec une introduction et des appendices par son petit-fils Hector Garneau, Paris, Librairie Félix Alcan, 2 vol. : t. I : 1913, LVIII, 607 p. ; t. II : 1920, xii, 744 p.

5. Henri d'Arles, *Nos Historiens*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, p. 97.

l'objet, Hector Garneau se verra forcé de s'amender en préparant une huitième édition⁶, plus conforme aux attentes des critiques. La préface de François-Xavier Garneau, qui avait déjà disparu des cinquième, sixième et septième éditions, n'est pas rétablie. Qui plus est, le « Discours préliminaire » lui-même est retranché. Les remontrances des détracteurs auront donc porté fruit : est supprimé ce qui pouvait étayer les passages les plus controversés de l'œuvre, mais surtout le « Discours préliminaire », le texte le plus ouvertement libéral de toute l'œuvre, où souffle le plus librement l'« esprit philosophique » de Garneau, disparaît purement et simplement.

LE « DISCOURS » COMME ESSAI

Le commentaire sur l'*Histoire* de Garneau, monolithique pendant plus d'un siècle, a su se renouveler depuis les années 1960, à la faveur d'une redéfinition du nationalisme canadien-français et des transformations de la discipline historique. Mais ce renouveau d'intérêt pour Garneau, facilement perceptible chez les historiens et les sociologues, ne se manifeste pas avec la même vigueur du côté des littéraires. L'intérêt manifesté depuis les années 1970 pour l'étude de l'essai au Québec aurait pu permettre, pourtant, de relire le texte du « Discours préliminaire ». André Belleau faisait déjà l'hypothèse que l'essai, dans la littérature québécoise, ne se trouve pas toujours là où on le cherche et que « sa pratique, faute de caution spécifique, s'est même parfois déguisée pour se rapprocher davantage du feu littéraire central allumé par l'institution⁷ ». Pourquoi, dans les années 1840, l'essai ne se cacherait-il pas sous les apparences de l'histoire ?

Dans son anthologie littéraire des *Essais québécois 1837-1983*, où ne figure pas le « Discours » de Garneau, Laurent Mailhot justifie cette exclusion en arguant du ton trop « oratoire et méthodique⁸ » de cet écrit. Outre que le ton « oratoire » ne saurait à lui seul discréditer un texte relevant de l'essai — surtout si l'on admet, avec Jean Terrasse, que la majorité des formes que prend l'essai dérivent du genre oratoire⁹ —, une

6. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 8^e édition entièrement revue et augmentée par son petit-fils Hector Garneau, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944-1946, 9 vol.

7. André Belleau, « Approches et situation de l'essai québécois », dans *Voix et images*, printemps 1980, p. 539.

8. Laurent Mailhot, *Essais québécois 1938-1983*, Montréal, Hurtubise HMH, 1984, p. 11.

9. Jean Terrasse, *Rhétorique de l'essai littéraire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, coll. Genres et discours, 1977, p. 7.

lecture attentive, sensible aux hésitations, aux redites et aux lacunes de l'argumentation du « Discours », contredit ou permet de nuancer le jugement de Laurent Mailhot. Le caractère méthodique du discours, en effet, tient moins à la démarche de Garneau qu'il ne révèle un *ton*, une stratégie persuasive, et consiste plus en un effet de surface qu'en un mode de structuration des contenus. Le « Discours » se présente plutôt sous la forme d'une prose ouverte, interrogative, qui n'entretient pas que des certitudes malgré sa soif de convaincre, de persuader, d'inciter à l'action. On reconnaît là quelques caractéristiques de l'écriture de l'essai.

« L'histoire est devenue, depuis un demi-siècle, une science analytique et rigoureuse ; non seulement les faits, mais leurs causes, veulent être indiqués avec discernement et précision, afin qu'on puisse juger des uns par les autres¹⁰ ». Ainsi commence le « Discours préliminaire », annonçant un exposé plutôt didactique des principes et de la démarche de l'historien dans son œuvre. L'auteur, s'inspirant de la pensée des Lumières, rejette tout merveilleux chrétien au profit d'une confiance exclusive dans la science et dans la raison. Mais bien vite, ce qui prend forme sous nos yeux, c'est plutôt un récit, ou une fable, racontant, en les entremêlant, l'avènement de cet esprit scientifique, du « perfectionnement des institutions sociales » et du peuple dans l'histoire. Ainsi se construit une évocation hautement métaphorique de l'histoire occidentale, où les « nuages mystérieux qui enveloppaient le berceau de la Grèce et de Rome perdent de leur terreur », où l'on voit « le merveilleux disparaître comme ces légers brouillards du matin aux rayons du soleil¹¹ » et où l'invention de l'imprimerie et la découverte du Nouveau Monde ébranlent « sur sa base vermoulue, cette divinité qui avait couvert le moyen âge de si épaisses ténèbres¹² ».

Sous ces métaphores transparaît une vision de l'histoire que l'on peut situer historiquement, qui doit beaucoup à l'*Histoire romaine* de Michelet et n'est pas propre à Garneau. Mais loin de se proposer comme une interprétation de l'histoire, cette vision se pose comme un constat, tirant sa validité de l'esprit qui donna naissance à une « science » historique dont Garneau raconte lui-même l'avènement. Le récit se veut caution, preuve, et nous devons le croire sur parole.

10. François-Xavier Garneau, « Discours préliminaire », dans *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, Imprimerie N. Aubin, 1845, tome I, p. 9.

11. *Ibid.*, p. 10.

12. *Ibid.*, p. 11.

L'introduction au « Discours » ne saurait donc être simplement assimilée à l'énoncé systématique des principes historiques qui guideront la démarche de l'historien. Cette « fable » trouve plutôt sa raison d'être en ce que le premier mouvement du texte, véritable célébration des grands acquis de l'humanisme de la Renaissance consolidés par le XVIII^e siècle, permet à Garneau de fonder à la fois la légitimité de son entreprise et la valeur, l'intérêt de son sujet.

Les progrès de la raison n'ont pas seulement permis, selon Garneau, de dissiper l'ignorance et, par là, de nous donner accès aux époques antérieures de l'humanité. Ils ont aussi partie liée avec la confirmation d'une certaine liberté politique qui permet l'avènement du peuple sur la scène de l'histoire. Se distinguant des « historiens courtisans¹³ » d'autrefois qui l'ignorèrent, Garneau établit les assises de son œuvre sur la volonté populaire, s'instituant porte-parole du peuple¹⁴ et, ce faisant, véritable historien national.

C'est, pour Garneau, dans ce « jaillissement de lumière » que la société américaine a vu le jour :

C'est sous l'influence de cette civilisation et de ces doctrines que l'Amérique septentrionale s'est peuplée d'Européens. [...]

L'établissement du Canada date des commencements de ce grand mouvement de population vers l'ouest, mouvement dont on a cherché à apprécier les causes générales dans les observations qui précèdent, et dont la connaissance intéresse le Canada comme le reste de l'Amérique. Nous ne devons pas en effet méconnaître le point de départ et la direction du courant sous-marin qui entraîne la civilisation américaine. Cette étude est nécessaire à tous les peuples de ce continent qui s'occupent de leur avenir¹⁵.

C'est donc dans cette aube lumineuse de l'esprit que s'effectue pour l'historien l'établissement du Canada. S'il mérite d'être étudié, c'est en tant qu'aboutissement de ce combat de l'esprit et de la raison.

13. *Ibid.*, p. 13.

14. Nous nous limitons ici au texte du « Discours préliminaire » et à l'intention qu'y exprime Garneau. Par ailleurs, on a souvent relevé la place relativement restreinte que prend la figure du peuple dans le reste de l'*Histoire*. Il faut dire que ce vocable recouvre une réalité particulière chez Garneau, le peuple se confondant plus ou moins avec la petite bourgeoisie. De la même manière, les patriotes de 1830 opposaient *peuple* à *oligarchie*.

15. *Ibid.*, p. 16-17.

LE « ON », LE « NOUS », LE « JE »

Plus que d'expliquer, il s'agit donc, toujours, de convaincre, de persuader et de justifier cette prise de parole. Un certain effacement de l'énonciateur dans le texte ne doit donc pas nous leurrer. Cette mise à distance du sujet s'effectue en partie par le recours au « on » impersonnel visant à signaler la neutralité de l'énonciation. À ce « on » neutre se substitue occasionnellement un « nous » de modestie cherchant à « mimer une certaine sérénité anonyme¹⁶ ». Ce recours au « nous », significativement, se fait de plus en plus fréquent à mesure que Garneau approche du cœur du sujet — son interprétation globale de l'histoire du Canada — et, surtout, il se diversifie, établissant des rapports d'un autre type avec l'allocutaire : à ce premier « nous » affectant l'effacement de l'énonciateur et visant à instaurer une distance plus grande entre le sujet et l'objet du discours, succède un « nous » qui, paradoxalement, réussit à réduire la distance entre l'auteur du discours et son lecteur, l'un accompagnant l'autre dans sa lecture, tenant pour acquise la parenté d'esprit et de point de vue. On repère également dans le texte une troisième manifestation de la première personne du pluriel à travers laquelle l'énonciateur s'adresse à un allocutaire à la fois pluriel et plus spécifique — la nation canadienne-française —, avec lequel il se confond et dont il se fait le porte-parole.

Mais il y a plus. En deux occasions intervient dans le discours, comme un effet de lapsus, la première personne du singulier. Annonçant la division de son *Histoire* en deux grandes périodes, l'une correspondant à la domination française, l'autre à la domination anglaise, Garneau écrit : « La différence des armes entre ces deux époques militantes, nous les montre sous deux points de vue bien distincts ; mais c'est sous le dernier qu'il m'intéresse davantage¹⁷ ». Cette époque où se déroulèrent les luttes parlementaires est bien celle qui lui tient le plus à cœur, puisqu'elle met en scène les gains et les aspirations de sa propre classe. Cette « infraction » dans l'ordre du discours sera corrigée dans la troisième édition de l'œuvre.

Quelques paragraphes plus loin, le « je » s'immisce encore une fois dans le texte, lorsque Garneau prend ses distances face aux prophètes de malheur qui prédisent la disparition des Canadiens français à la suite de l'*Acte d'Union*. Ce passage sera supprimé dès la deuxième édition — peut-être aussi, il est

16. Marc Angenot, *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, coll. Langages et sociétés, 1982, p. 49.

17. « Discours préliminaire », *op. cit.*, p. 20.

vrai, en raison de l'optimisme trop véhément qu'y affiche l'historien — si bien que le « Discours préliminaire » ne gardera plus trace de cette intrusion plus ou moins contrôlée de la première personne du singulier.

LA PENSÉE EN MOUVEMENT

Prise de parole difficile, donc, et qui signale les relations essentiellement problématiques qu'entretient le sujet du « Discours » avec l'objet de sa réflexion. Peut-être peut-on voir dans ces oscillations, comme François Ricard l'observait déjà dans les essais nationalistes des années 1960-1970, une « tentative, de la part d'un JE divisé, tendu, d'explorer et de résoudre cette tension en la projetant, par l'écriture, dans un NOUS à la fois réel et mythique¹⁸ » ? Ce « nous », Garneau devra le pourvoir, en cours de route, d'une certaine « force de cohésion et de résistance » : ce sera la « vieille étourderie gauloise¹⁹ », avatar du génie national grâce auquel le peuple a pu survivre et pourra affronter l'avenir.

La relative instabilité qui caractérise la position du sujet s'observe aussi à d'autres niveaux dans le texte. Malgré la rhétorique du constat mise en œuvre par l'auteur, l'unique rigueur logique ne détermine pas l'ordre des arguments et des idées. L'écriture de l'essai laisse place au doute, aux contradictions, aux lacunes, aux esquives. À preuve : si, dans un premier temps, le discours de Garneau peut sembler se confondre avec celui d'une petite bourgeoisie libérale pro-britannique, héritière dans une certaine mesure du démocratisme de la Révolution et définissant la nation en termes essentiellement politiques, ce parallélisme s'interrompt au milieu du « Discours préliminaire ». L'*Acte d'Union* a changé beaucoup de choses en remettant en cause la relative stabilité d'une telle conception de la nation. L'Union, pour Garneau, est un véritable attentat contre la nationalité canadienne. Les arguments des libéraux de 1830 qui proclamaient, à grands renforts de louanges à l'égard du parlementarisme britannique, leur soumission à la métropole, ne garantissent plus la survie de la nationalité canadienne. Garneau doit trouver un autre fondement à la nation.

C'est ainsi que le libéralisme premier de Garneau, libéralisme éclos dans la griserie des luttes parlementaires du début du siècle, bute sur un nouveau nationalisme commandé

18. François Ricard, « La littérature québécoise contemporaine, 1960-1977, IV : L'essai », dans *Études françaises*, octobre 1977, p. 377.

19. « Discours préliminaire », *op. cit.*, p. 24.

par 1840. À une première conception de la nation toute teintée d'idéalisme, succède une seconde, commandée cette fois par les rigueurs de la survie. La première, issue du rationalisme des Lumières, cède le pas à une certaine vision de la nation issue du romantisme allemand, fondée sur l'idée du génie national. La nation sera alors définie par la communauté de religion, de langue et d'usages, les volontés individuelles se fondant en une seule, unique, supérieure.

Loin d'offrir des certitudes, l'écriture du « Discours préliminaire » procède d'une véritable recherche de « vérité », de lucidité, de solutions possibles, que ne rebute pas la contradiction, mais, surtout, elle procède d'une recherche de sens : sens d'une prise de parole, sens de l'existence d'une nation et sens de son histoire. Malgré sa rhétorique du constat, malgré son ton parfois didactique, malgré ces premières paroles qui semblent descendre de quelque empyrée scientifique, la prise de parole demeure essentiellement problématique et l'objet du discours n'est jamais circonscrit une fois pour toutes.

Le texte du « Discours » ne propose pas une pensée toute faite et la véhémence de son assertion est vite ébranlée par l'inquiétude qui contredit sans cesse toute volonté de réduire le problème national à sa simple composante politique pour en faire plutôt une question, question sans cesse reprise par une conscience qui s'interroge à travers elle sur son propre rapport au monde, à la nation, à la culture. On se rappellera, d'ailleurs, que Jean-Marcel Paquette définissait l'essai précisément comme « la forme caractérisée de l'introduction dans le discours littéraire du JE comme générateur d'une réflexion de type lyrique sur un corpus culturel agissant comme médiateur entre les tensions fragmentées de l'individualité dans sa relation à elle-même et au monde²⁰ ». Il s'agit, pour Garneau, dans un premier temps — et cette introduction compte pour près de la moitié du texte —, en réfléchissant sur la direction de l'histoire européenne, de légitimer cette prise de parole et de trouver à ce peuple, dont il écrit l'histoire, une origine qui en confirmerait la valeur, qui serait garante de son existence et qui éclairerait en retour le sens de son histoire. Mais il s'agit aussi, pour le sujet du discours, de se rattacher à un monde « pensé », à une mémoire plus vaste, à un monde culturellement saturé, si l'on veut, dans lequel les représentations

20. Jean-Marcel Paquette, « Formes et fonction de l'essai dans la littérature espagnole », dans *Études françaises*, avril 1972, p. 87.

culturelles peuvent jouer un rôle de médiation entre le sujet et le monde. Et ce que choisit de se rappeler Garneau n'est pas étranger au sort qu'on a pu faire au « Discours préliminaire » dans la huitième édition de l'*Histoire*, refusant ainsi de prêter l'oreille à l'ambivalence manifeste de l'auteur entre libéralisme et nationalisme. Car, enfin, on pourrait effectivement parler, comme relevant également de l'écriture de l'essai, d'une « dramatisation du monde culturel²¹ », au sein du texte, d'une lutte entre deux idées, deux explications contradictoires de la nation, lutte d'où naît une tension constante dans le texte du « Discours ». André Belleau disait que, dans l'essai, « à la fin, il existe des idées gagnantes et des idées perdantes²² ». Or, pendant plus d'un siècle, on n'aura voulu lire dans le « Discours » qu'un nationalisme victorieux. C'était faire peu de cas de l'inquiétude qui donne forme au texte et par laquelle il échappe, en définitive, au dogmatisme comme à la simple propagande.

Rappelons les reproches qu'on fit à Garneau, notamment, sa condition d'autodidacte « contaminé » par des lectures peu recommandables²³ (Voltaire, Thierry, Michelet, etc.). Peut-être Garneau a-t-il trouvé dans cette carence même la liberté d'esprit qu'exige la pratique de l'essai. Par bien des aspects, Garneau tient de son temps, mais tout se passe comme si, par cette brèche, il échappait au monolithisme idéologique qui s'instaure alors, dans les années qui suivent l'Union, et durera près d'un siècle. Un siècle au bout duquel, seulement, on verra enfin fleurir l'« âge de l'essai » au Québec²⁴.

21. André Belleau, « Petite essayistique », dans *Liberté*, décembre 1983, p. 8.

22. *Ibid.*, p. 8.

23. Georges Robitaille, *Études sur Garneau*, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1929, p. 50.

24. François Ricard, article déjà cité et Robert Vigneault, « L'essai québécois : la naissance d'une pensée », dans *Études françaises*, avril 1972, p. 59-73.